

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002](#) | [Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-12-chem](#) | [Réformateurs XVIIIe siècle](#). [ItemBoucher d'Argis, André-Jean. Observations sur les lois criminelles, 1781. | Les supplices doivent atteindre non le corps du criminel, mais l'esprit des autres.](#)

Boucher d'Argis, André-Jean. Observations sur les lois criminelles, 1781. | Les supplices doivent atteindre non le corps du criminel, mais l'esprit des autres.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0496

SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Boucher d'Argis, André-Jean](#)

Références bibliographiques[Boucher d'Argis, Observations sur les lois criminelles](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Boucher-Argis
Ouv. sur le pénitencier
1787.

497

Les supplices doivent, être de, non
le corps du criminel, mais le remède
au mal.

125

" Parmi le puni, il faut employer ceux
qui, par leur nature sur crues, font l'usage ration-
nel + efficace et de durée sur le esprit de lui,
et ne sont pas - cruelle sur le corps du
criminel."

127

Le supp. empêche le condamné de se soumettre
aux secours spirituels : " Le malheureux subit
un tour de roue, se précipite à 12 fois un bras levé
armé de fer tranchant, est-il capable sur
d'écouter son Directeur ? - Lorsque les os brisés
et repliés le ont sur le sol se relèvent encore
en place, peut-il encore venir au secours de
le ciel dont il peut s'adresser."

128

Le supp. empêche le condamné de se soumettre
aux secours spirituels : " Le malheureux subit
un tour de roue, se précipite à 12 fois un bras levé
armé de fer tranchant, est-il capable sur
d'écouter son Directeur ? - Lorsque les os brisés
et repliés le ont sur le sol se relèvent encore
en place, peut-il encore venir au secours de
le ciel dont il peut s'adresser."

BnF
MSS

